

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 15 février 2023 modifiant l'arrêté du 9 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture des concours externe et interne pour le recrutement de conservateurs du patrimoine

NOR : MICB2304600A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 15 février 2023, l'arrêté du 9 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture des concours externe et interne pour le recrutement de conservateurs du patrimoine, est modifié comme suit :

Au lieu de lire : « Les inscriptions sont ouvertes du 27 mars au 28 avril 2022 délai de rigueur. »,

Lire : « Les inscriptions sont ouvertes du 27 mars au 28 avril 2023 délai de rigueur. ».